High taxes and charges hindering growth of African aviation

Les taxes et redevances élevées entravent la croissance de l'aviation africaine

AFRAA Secretary General, Mr. Abdérahmane Berthé accompanied by IATA and the Senegal Bar meet the Minister of Transport of Senegal – Honourable Maimouna Ndoye Seck to discuss taxes and charges in the region.

One of the most fundamental factors that determine the success or failure of any commercial activity is the cost associated with it. If the cost is too high, the net profit is affected, making it difficult for the owners to re-invest, expand and hire more workers. In fact, many businesses die because of the high cost of doing business.

Operators in the aviation sector, particularly airlines, are not exempt from this rule, which is why there has been growing concern around the upward trend in taxes and charges in the sector, as observed in several countries.

High taxes and charges are among the main factors that have resulted in high cost of operations in the African Aviation industry. At times high taxes are imposed to raise government revenues which are applied to non-aviation purposes.

Since taxes and charges imposed on the African airspace are among the highest in the world, this is not only hindering the growth and development of the industry but also greatly affecting its competitiveness.

Costly travel

According to recent figures from the African development bank, the cost of air travel in Africa remains exorbitantly high and is 200 percent costlier than in the European Union and 250 percent higher than in India for similar distances notably because of the very high taxes, fees and levies that are imposed on airlines in many African states.

This situation unfortunately excludes a very large section of the African population thus negatively impacting the bottom line of African airlines. It is quite clear that the current cost structure of most African carriers will not allow them to operate well let alone survive the increasingly fierce competition from international carriers.

Currently, the aviation industry in Africa supports $ 55.8 billion in economic activity and 6.2 million jobs. Over the next 20 years, the African market is forecast to grow at nearly 6% per year.

With the understanding that the industry can only thrive in an environment where air travel is made affordable and more Africans are able to travel, all actors must ensure the sector is well-positioned for success. This takes into consideration its direct links into economic growth as a result of spillover effects through the creation of direct and indirect jobs in the industry and other auxiliary sectors such as tourism, the service, and logistics sectors among others.

Let us keep in mind that in other regions of the world, the air transportation industry has managed to deliver vast opportunities for the local economy and served as a key driver in the creation of regional and global economic centers.

Noting that high taxation is a significant obstacle to aviation development and Airline's sustainability; industry stakeholders at AFRAA's recently concluded 50th Annual General Assembly and called upon governments to reduce taxes, charges and fees especially those related to fuel and passengers and avoid imposing airport development levies on passengers.

The assembly further encouraged members to re-invest taxes relating to air travel in developing and equipping airports as recommended by the International Civil Aviation Organization (ICAO).

Ministers responsible for civil aviation were asked to update their respective governments in charge specifically the finance ministers, on the details and rationale behind ICAO's policies on taxation. Airports were urged to adhere to ICAO's principle of user consultation in the determination and fixing of charges and fees to ensure that they are commensurate with the level of service delivered.

It is therefore critical for governments to reduce levies targeting airlines as one of the ways to overcome the challenges faced by the African aviation industry. High taxation and charges in this sector are directly contributing to the high cost of travel giving impetus to the notion that air transport is for the elite effectively losing out on the opportunity to connect the continent.

As the African Airlines Association, we will continue our lobbying efforts towards the reduction of these costs to ensure the continent reaps the full benefits of an efficient air transport industry.

L'un des facteurs les plus fondamentaux qui déterminent le succès ou l'échec de toute activité commerciale est le niveau des coûts qui s'y rattachent. Si les coûts sont trop élevés, le bénéfice net en souffre, et il devient difficile pour les propriétaires de réinvestir, de faire une expansion et d'embaucher de nouveaux employés. En effet, la raison principale de la faillite de beaucoup d'entreprises est le coût élevé de faire des affaires.

Les opérateurs du secteur de l'aviation, notamment les compagnies aériennes, n'échappent pas à cette règle, raison pour laquelle la tendance à la hausse des taxes et redevances aéronautiques constitue une préoccupation croissante, comme on l'observe dans plusieurs pays.

Le niveau élevé des taxes et redevances est parmi les principaux facteurs qui ont entraîné l'augmentation des coûts d'exploitation du transport aérien africain. Parfois, des taxes sont imposées pour lever des recettes publiques qui seront utilisées à des fins non aéronautiques.

Étant donné que les taxes et redevances instituées dans l'espace aérien africain sont parmi les plus élevées au monde, elles constituent non seulement un frein à la croissance et au développement de l'industrie, mais aussi une grande entrave à sa compétitivité.

Des voyages coûteux

Selon les chiffres récents de la Banque africaine de développement, le coût des voyages aériens en Afrique reste exorbitant, soit 200% plus chers que dans l'Union européenne et 250% plus élevé qu'en Inde pour des distances similaires, notamment à cause des taxes, frais et redevances très élevés, qui sont imposés aux compagnies aériennes dans beaucoup d'Etats africains.

Cette situation exclut malheureusement une très grande partie de la population africaine, avec un impact négatif sur les résultats des compagnies aériennes africaines. Il est tout à fait clair que la structure actuelle des coûts de la plupart des transporteurs africains ne leur permet pas de bien fonctionner et encore moins survivre face à la concurrence de plus en plus féroce de la part des transporteurs internationaux.

Au jour d'aujourd'hui, l'aviation en Afrique contribue pour 55,8 milliards de dollars US à l'activité économique et soutient 6,2 millions d'emplois. Au cours des 20 prochaines années, le marché africain devrait progresser à un taux annuel de près de 6% .

Étant entendu que le secteur ne peut prospérer que dans un environnement où le prix du transport aérien est abordable et où plus d'Africains sont en mesure de voyager par avion, tous les acteurs doivent veiller à ce que l'industrie soit bien positionnée pour le succès. Cela doit tenir compte de ses liens directs avec la croissance économique en raison de ses retombées via la création d'emplois directs et indirects dans l'aviation et d'autres secteurs connexes, tels que le tourisme, les services et la logistique, entre autres.

Il convient de garder à l'esprit le fait que dans d'autres régions du monde, l'industrie du transport aérien a réussi à créer de vastes opportunités pour les économies locales et a joué un rôle clé dans la création de centres économiques régionaux et mondiaux.

Notant que le niveau élevé des taxes et redevances constitue un obstacle important au développement de l'aviation et à la durabilité des compagnies aériennes, les acteurs de l'industrie réunis à la très récente 50ème Assemblée générale annuelle de l'AFRAA ont appelé les gouvernements à réduire ces taxes, prélèvements et frais en particulier ceux liés au carburant et aux passagers, et éviter de faire supporter aux passagers des prélèvement pour le développement des aéroports.

L'Assemblée a également encouragé les États à réinvestir les taxes perçues sur le transport aérien dans le développement et l'équipement des aéroports tel que recommandé par l'Organisation internationale de l'aviation civile (OACI).

Les ministres responsables de l'aviation civile ont été invités à communiquer à leurs gouvernements respectifs, particulièrement aux ministères des Finances, la teneur et la justification des politiques de l'OACI en matière de taxes.

Quant aux aéroports, ils ont été invités à adhérer au principe de consultation des usagers, énoncé par l'OACI, dans le calcul et la fixation des taxes et redevances pour veiller à ce qu'elles soient proportionnelles au niveau de services fournis.

Il est donc essentiel que les gouvernements procèdent à la réduction des taxes et redevances incombant aux compagnies aériennes comme l'un des moyens de lever les obstacles auxquels l'aviation africaine se heurte. Les taxes et redevances excessives dans ce secteur contribuent directement à l'augmentation du coût d'exploitation, ajoutant foi à l'idée que le transport aérien est réservé à l'élite et laissant effectivement passer l'opportunité de relier toutes les régions du continent.

L'Association des compagnies aériennes africaines poursuivra ses efforts de lobbying en vue de la réduction de ces charges pour que le continent puisse profiter pleinement des avantages d'une industrie du transport aérien efficace.

New appointments

Nouvelles nominations

The African Airlines Association is pleased to announce the following appointments which have been made effective 1 January 2019·
L'Association des compagnies aériennes africaines a le plaisir d'annoncer les nominations suivantes effectives à compter du 1er janvier 2019 ·

1. Mr. Gaoussou Konaté appointed as Consulting Director Technical and Operations

M. Gaoussou Konaté nommé directeur-consultant technique et des opérations

Mr. Konaté joins AFRAA just after completing a nine-month consultancy contract with the African Development Bank and contributing to the development of the Bank Framework and Guidelines to Support the Aviation Sector in the Region.
He brings a vast experience comprising both air transport and civil aviation.
His 35-year-corporate experience covered: International Civil Organisation (ICAO), where he served as Deputy Regional Director of the Western and Central regions; for 8 years, he serviced IATA Regional Office for Africa and Indian Ocean (AFI) where he joined as Manager Safety and became Regional Director Safety, Operations, and Infrastructure; as AFRAA Technical Director, he fostered cooperation among African air carriers for 11 years. Before AFRAA, he worked at Air Afrique for just over a decade.

Mr. Konaté graduated as a Mechanical Engineer in 1979 at the 'Institut National des Sciences Appliquées de Lyon,' in France.

M. Konaté rejoint l'AFRAA juste après avoir terminé un contrat de consultant de neuf mois auprès de la Banque africaine de développement et contribué à l'élaboration du cadre et des directives de la banque pour soutenir le secteur de l'aviation dans la région. Il justifie d'une vaste expérience professionnelle tant dans le secteur des compagnies aériennes que de l'aviation civile. Son parcours professionnel de 35 ans se résume comme suit: Il a été directeur régional adjoint pour la région Afrique de l'Ouest et du Centre de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI). Pendant 8 ans, il a travaillé au Bureau régional pour l'Afrique et l'océan Indien (AFI) de IATA qu'il a rejoint en tant que Manager Sécurité pour être nommé plus tard au poste de directeur régional sécurité, opérations et infrastructures. En sa qualité de directeur technique de l'AFRAA, il a œuvré au renforcement de la coopération entre transporteurs aériens africains pendant 11 ans. Avant l'AFRAA, il avait travaillé à Air Afrique pendant un peu plus d'une décennie.

M. Konaté est titulaire d'un diplôme d'ingénieur mécanicien obtenu en 1979 à l'Institut National des Sciences Appliquées de Lyon, en France.

2. Ms. Raffaela Daniah Irie appointed as Manager Data and Statistics

Mme Raffaela Daniah Irie nommée gestionnaire données et statistiques

Ms. Irie is a holder of a Technical Diploma in Statistics from ENSEA Abidjan since 2005, and recently of a Master's degree in Data Science and Big Data. Raffaella Irie has a total of 13 years of experience in the airline industry.
From the end of her studies, in 2005, she joined the Marketing Department of SN Air Ivoire as Flight Analyst. Six years later, in 2010, she became head of section in charge of maximizing flights of the SAHEL region until 2011.

It is in July 2012 that she joined the company Air Côte d'Ivoire, brand national airline of Cote d'Ivoire, Revenue Management Analyst. With passion and professionalism, she worked for 7 years in charge of flight analysis, management of codeshare and contract analysis etc.

Raffaella Irie hopes to make a contribution to the construction of AFRAA and the African airline industry with self-sacrifice, hard work and rigour.

Mme Irie est titulaire d'un diplôme technique en statistique de l'ENSEA d'Abidjan depuis 2005, et récemment d'un Master Recherche en sciences de données et big data. Elle possède une expérience de 13 ans dans le secteur de l'aérien.

Dès la fin de ses études en 2005, elle a rejoint le département marketing de SN Air Ivoire comme analyste de vols. Six ans plus tard, en 2010, elle fut nommée chef secteur vols Sahel, poste qu'elle occupa jusqu'en 2011.

En juillet 2012, elle a rejoint Air Côte d'Ivoire, la compagnie aérienne nationale de la Côte d'Ivoire, comme analyste Revenue Management. Avec passion et professionnalisme, elle a pris en charge pendant 7 ans l'analyse des vols, la gestion partage de codes, l'analyse des contrats, etc.

Raffaella Irie espère apporter sa contribution au développement de l'AFRAA et de l'industrie du transport aérien africain avec abnégation, labeur et rigueur.

SAATM handbook launched

Lancement du manuel sur le MUTAA

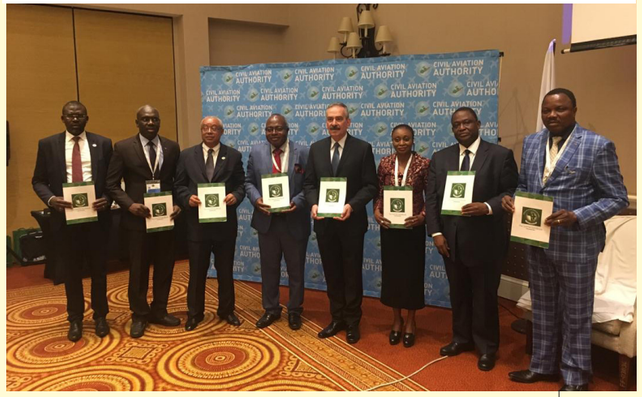

AFRAA, AFCAC, AUC and IATA representatives at the launch of the SAATM handbook, 4 December 2018

Les représentants de l'AFRAA, de la CAFAC, de la CUA et de l'IATA lors du lancement du manuel sur le MUTAA le 4 décembre 2018

The Single African Air Transport Market (SAATM) handbook was launched on 4 December 2018 at the 30th session of the African Civil African Commission in Livingstone – Zambia. The handbook has been jointly developed by the African Union, AFCAC, AFRAA and IATA to provide a background of SAATM and current developments.
The handbook is an industry resource for stakeholders.

AFRAA Secretary General, Mr. Abdérahmane Berthé in his speech at the event, highlighted the long-term benefits of liberalization of Air Transport in Africa and emphasized that the Airline business, cannot grow and thrive without market access. He added that effective regulation, competition rules, consumers' protection and dispute settlement are key fundamental structures that will bring trust among players in a liberalized environment.

With regards to the pace of SAATM implementation, it was noted that some stakeholders have reservations and think that their countries are not ready because their operators will not survive the opening of their skies. Mr. Berthé stressed that strengthening the role of the Executing Agency, communication and listening will be next key steps towards the implementation of SAATM.

He said, "We need to better communicate about what SAATM is and clarify any misconceptions among countries and operators. For that purpose, AFRAA, IATA, AFCAC, AU have prepared a handbook which will be broadly disseminated."

Le Manuel sur le Marché unique du transport aérien africain (MUTAA) a été lancé le 4 décembre 2018 lors de la 30ème session plénière de la Commission africaine de l'aviation civile à Livingstone, en Zambie. Le manuel a été élaboré conjointement par l'Union africaine, la CAFAC, l'AFRAA et l'IATA pour servir de référence sur le MUTAA et les développements actuels. Le manuel est une ressource pour tous les acteurs de l'industrie.

Le secrétaire général de l'AFRAA, M. Abdérahmane Berthé dans son allocution à la plénière, a souligné les avantages à long terme de la libéralisation du transport aérien en Afrique et a souligné le fait que le secteur de l'aérien ne peut pas se développer et prospérer sans accès aux marchés.
Il a ajouté qu'une réglementation effective, des règles de concurrence, la protection des consommateurs et le règlement des différends sont des structures fondamentales clé aptes à promouvoir la confiance entre les acteurs dans un environnement libéralisé.

En ce qui concerne le rythme de mise en œuvre du MUTAA, il a été noté que certains acteurs ont émis des réserves et pensent que leurs pays ne sont pas prêts parce que leurs opérateurs ne survivront pas à l'ouverture de leur ciel.
M. Berthé a souligné que le renforcement du rôle de l'agence d'exécution, la communication et l'écoute des avis de tous seront les prochaines étapes clés dans la mise en œuvre du MUTAA.

Selon lui, «Nous devons mieux communiquer sur ce qu'est le MUTAA et dissiper tout malentendu parmi les pays et les opérateurs. Pour ce faire, l'AFRAA, l'IATA, la CAFAC et l'UA ont préparé un manuel qui fera l'objet d'une large diffusion.»

AFCAC appoints new Secretary General

La CAFAC nomme un nouveau secrétaire général

Mr. Tefera Mekonnen Tefera (centre) at the handing over ceremony on 7 January 2019
M. Tefera Mekonnen Tefera (centre) lors de la cérémonie de passation le 7 janvier 2019

Mr. Tefera Mekonnen Tefera, took office as the new Secretary General of the African Civil Aviation Commission (AFCAC), on 7 January 2019.

Mr. Tefera's extensive professional experience in civil aviation spans over 36 years. Prior to his appointment, Mr. Mekonnen held the position of Director of air transport at AFCAC where he was responsible for air transport, aviation security & facilitation and environmental protection. Prior to joining AFCAC, he had eight years of experience working as the Permanent Representative of Ethiopia to the International Civil Aviation Organization (ICAO), Montreal, Canada.

M. Tefera Mekonnen Tefera a pris ses fonctions en tant que nouveau secrétaire général de la Commission africaine de l'aviation civile (CAFAC), le 7 janvier 2019.

M. Tefera possède une vaste expérience professionnelle de plus de 36 ans dans l'aviation civile. Avant sa nomination, M. Mekonnen occupait le poste de directeur du transport aérien à la CAFAC où il était responsable du transport aérien, de la sûreté et facilitation et de la protection de l'environnement. Avant de rejoindre la CAFAC, il a fait huit ans comme représentant permanent de l'Éthiopie auprès de l'Organisation internationale de l'aviation civile (OACI) à Montréal, au Canada.

Global leaders of airline associations meet in Brussels for high level talks

Les dirigeants des associations de compagnies aériennes du monde entier se réunissent à Bruxelles pour des entretiens de haut nivea

Ten associations, including African Airlines Association (AFRAA), Airlines Association of Southern Africa (AASA), Airlines for America (A4A), Airlines for Europe (A4E), Airlines International Representation in Europe (AIRE), Association of Asia Pacific Airlines (AAPA), European Regions Airlines Association (ERA), International Air Transport (IATA), Latin America and Caribbean Air Transport Association (ALTA), and the Regional Airline Association (RAA) attended the meeting. Today's statement was additionally ratified by Airlines for Australia and New Zealand (A4ANZ), Arab Air Carriers' Organisation (AACO), and the Regional Airlines Association of Australia (RAAA).

Dix associations, à savoir· l'Association des compagnies aériennes africaines (AFRAA), l'Association des compagnies aériennes de l'Afrique australe (AASA), Airlines for America (A4A), Airlines for Europe (A4E), Airlines International Representation in Europe (AIRE), Association of Asia Pacific Airlines (AAPA), European Regions Airlines Association(ERA), Association du transport aérien international (IATA), Latin America and Caribbean Air Transport Association (ALTA), et Regional Airline Association (RAA), ont assisté à la réunion. La déclaration qui a sactionné la reunion a été en outre ratifiée par Airlines for Australia and New Zealand (A4ANZ), l'Organisation des transporteurs aériens arabes (AACO), et Regional Airlines Association of Australia (RAAA).

Leaders from airline associations worldwide met in Brussels on January 23-24 at Eurocontrol Headquarters. Participants noted the importance of the airline industry internationally as a key driver of the global economy, with more than 3.6 per cent of global GDP and 66 million jobs worldwide supported by aviation.

The leaders agreed that the sharing of best practices has helped lead to high levels of safety worldwide, and also shared initiatives to advance the industry on other critical fronts, including ensuring adequate capacity for air traffic demand, safely incorporating drones into the airspace and educating governments across the world to ensure that taxation and regulatory systems do not hinder the industry's ability to grow and support the travelling and shipping public.

The group also discussed initiatives to attract talent into the industry to address growing, global workforce demands and ensure long-term sustainability, and to enable the broadest range of the world's population, such as women, to access airline industry careers. The leaders additionally affirmed their commitment to providing leadership on the key issues of safety, security and the environment going forward.

Recognising the challenges ahead, the group agreed to redouble their joint education and advocacy efforts on all fronts and acknowledged the importance of partnering with governments across the world to ensure the best outcomes for the travelling and shipping public.

The airline associations found the dialogue and exchange immensely helpful and have agreed to meet annually in the future.

Les dirigeants des associations de compagnies aériennes du monde entier se sont réunis à Bruxelles les 23 et 24 janvier au siège d'Eurocontrol. Les participants ont souligné l'importance de l'industrie du transport aérien international en tant que moteur de l'économie mondiale. En effet, l'aviation contribue pour plus de 3,6% du PIB mondial et soutient 66 millions d'emplois à l'échelle mondiale.

Ils sont convenus que le partage des meilleures pratiques a permis de relever les niveaux de sécurité dans le monde entier. Ils ont également échangé sur des initiatives communes pour faire progresser l'industrie dans d'autres domaines critiques, notamment la mise en place d'une capacité suffisante pour satisfaire la demande du trafic aérien, l'intégration en toute sécurité des drones dans l'espace aérien et la sensibilisation des gouvernements à travers le monde pour que les taxes et les systèmes de réglementation ne nuisent pas à la capacité de l'industrie à croître et à soutenir les voyageurs et les expéditeurs.

Le groupe a également évoqué des initiatives visant à attirer les talents dans le secteur pour répondre à la demande croissante de ressources humaines dans tous les pays, assurer la viabilité à long terme, et permettre à une large frange de la population mondiale, y compris les femmes, de faire carrière dans l'aérien. Les chefs d'associations ont en outre affirmé leur engagement à faire preuve de leadership sur les questions clés de la sécurité, la sureté et l'environnement à l'avenir.

Reconnaissant les défis qui les attendent, ils ont décidé de redoubler conjointement d'efforts en matière de sensibilisation et de plaidoyer sur tous les fronts et ont reconnu l'importance des partenariats avec les gouvernements à travers le monde, afin d'assurer les meilleurs résultats pour les expéditeurs.

Les associations de compagnies aériennes ont trouvé le dialogue et l'échange extrêmement utiles et sont convenus de se rencontrer chaque année dorénavant.